

DÉLIBÉRATION N°2025-61

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	31
Membres présents ayant voix délibérative :	22
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	4
Quorum :	16

Le conseil d'administration de Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

La création du Diplôme Universitaire (DU) Paréo, "Parcours pour réussir et s'orienter" pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour les publics éloignés des campus principaux et renforcer la réussite est approuvée.

Fait à Nîmes le 23 septembre 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG